



Répondre, dans un cadre collaboratif, à un besoin de nature industrielle sur l'ensemble du cycle de vie



Présentation

Description

Les SAÉ permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurant le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même.

Au cours des différents semestres de formation, l'étudiant est confronté à plusieurs SAÉ qui lui permettront de développer et de mettre en oeuvre chaque niveau de compétence ciblé dans le respect des composantes essentielles du référentiel de compétences et en cohérence avec les apprentissages critiques.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	8h
TP	Travaux Pratiques	8h

Contrôle des connaissances

Pour le pôle ressource, un contrôle continu a lieu tout au long du semestre sous forme d'interrogations écrites et/ou orales et d'évaluation de travaux pratiques.

Pour les SAÉ, les livrables et productions seront évalués individuellement par un jury composé d'enseignants et d'industriels.

Les notes des évaluations sont regroupées et pondérées au sein de 5 groupes cohérents d'apprentissages critiques permettant l'acquisition de 5 compétences caractéristiques du diplôme. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, le niveau d'acquisition des compétences augmente (Niveau 1 à 3). L'association entre les compétences, les ressources et les SAÉ est détaillé dans le programme national du BUT ainsi que dans le document annexe à cette fiche filière.

Un bonus peut être accordé aux étudiants inscrits au Bureau de la Vie Etudiante, par la pratique sportive, culturelle ou associative, etc. suivant certaines modalités. Le bonus (entre 0.25% et 5%) est ajouté à la moyenne générale de chaque unité d'enseignement.